

Déclaration Comité de suivi du 20 mars 2017

Depuis le dernier Comité de suivi du 18 juillet 2016, au cours duquel nous avons exprimé nos plus vives inquiétudes quant à l'avenir de notre usine et au maintien de ses emplois, **de nouveaux faits sont venus accroître ces inquiétudes :**

- Révision significative à la baisse des prévisions de notre principale production, à savoir la boîte de vitesses automatique **6F35** jusqu'en 2018 et la 6F15 censée la remplacer à partir de 2019. Ainsi, M. Cahill nous a annoncés lors de la réunion du CE du 9 février 2017 une production de seulement 107 000 boîtes 6F35 en 2017 (contre 140 000 annoncées en mai 2016) pour une capacité installée de 160 000 boîtes, et surtout des prévisions pour la 6F15 de seulement 103 000 boîtes en 2021, très loin de notre capacité de production de 160 000 boîtes et dégradant la compétitivité de cette production
- Nous avons également eu connaissance de prévisions Ford encore plus basses pour notre future production de la **6F15** à horizon 2021, alors que les ventes de véhicules Ford équipés de transmissions automatiques sur le marché européen seraient en forte croissance, montrant que notre usine ne fournirait qu'une très faible partie (12%) des transmissions automatiques vendues en Europe (l'essentiel provenant des usines américaines et mexicaine, y compris pour l'actuelle 6F35 qui continuerait d'équiper certains modèles Ford)
- Arrêt plus rapide que prévu de la fabrication du **double embrayage** (un peu plus de 50 000 unités prévues pour 2019 contre 100 000 annoncées en mai 2016), alors que Valeo qui fabrique le même produit est en train d'accroître significativement sa capacité de production
- Révision à la baisse également des prévisions de **traitement thermique** pour le compte de GFT, alors que cette entreprise vient d'investir fortement dans cette activité, ce qui traduit selon nous (si l'on ajoute d'autres faits récents), une volonté d'autonomie de cette entreprise pouvant être liée au changement d'actionnaire.
- Enfin, nous rappelons que les bénéfices 2016 de Ford Europe avant impôt ont été de 1.2 milliards de dollars.

Face à cette situation de plus en plus préoccupante, nous souhaitons poser aux représentants de Ford Europe ici présents un certain nombre de questions pour lesquelles nous attendons des réponses précises.

1- Ford a-t-il toujours la volonté d'installer à Blanquefort un **centre d'excellence** pour la fabrication des boîtes de vitesse équipant ses petits et moyens véhicules vendus sur le marché européen ? Si oui, quelle sera l'organisation de ce centre d'excellence et quelles synergies seront mises en œuvre ? Et nous demandons à ce qu'une personne de Bordeaux soit détachée sur tous les projets d'avenir.

2- Lors de sa dernière venue, M. Cahill a annoncé que Ford Europe allait étudier la possibilité de poursuivre la fabrication de la 6F35 conjointement au lancement de la nouvelle boîte 6F15. Nous sommes surpris par le caractère très tardif de cette étude, alors que cette boîte va continuer d'être produite dans l'usine américaine et d'équiper des véhicules Ford en Europe. Quelles sont les conditions techniques et financières pour l'installation de cette **ligne de production flexible** ?

Même s'il a été annoncé que la décision serait prise en mai 2017, soit dans seulement 2 mois, Ford est-il prêt à s'engager aujourd'hui pour tout mettre en œuvre pour l'installation de cette ligne de production flexible ?

3- Compte tenu de la faiblesse des prévisions d'activité pour la 6F15 et de ses conséquences en terme d'emplois, Ford Europe est-il prêt à étudier, y compris avec les Pouvoirs Publics, la possibilité **d'étendre la production de FAI à toute la gamme des boîtes automatiques pour le marché européen** comme la 8F24, la 9F MID ou les modèles devant équiper les véhicules hybrides et toute autre opportunité ?

4- Dans le communiqué de presse du secrétaire d'Etat chargé de l'industrie suite à la réunion avec Ford Europe, il est mentionné que « Ford a répondu favorablement à la demande de travailler sur la **mobilité électrique**, en lien avec le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine, en confirmant sa disponibilité pour une discussion ouverte dès ce comité de suivi ».

Concrètement, quelle forme vont prendre ces échanges et sur quels points vont-ils porter ?

5- Ford a pris en 2013 l'engagement de maintenir 1 000 emplois ETP CDI dans notre usine jusqu'en mai 2018. Au-delà du fait que cet engagement n'aura pas été pleinement respecté (les effectifs actifs étant déjà bien en dessous de cette barre des 1 000), Ford est-il prêt à **renouveler cet engagement au-delà de mai 2018** et, si oui, à quelles conditions ?

Enfin, compte tenu de la double échéance de mai 2017 (décision de poursuivre la production de la 6F35 et prochaine étape du processus de décision pour le lancement de la nouvelle boîte 6F15), nous souhaitons que toutes les parties prenantes s'engagent à tenir le **prochain comité de suivi au plus tard début juin 2017**.